

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 12 (1904)

**Heft:** 1

**Vorwort:** À nos lecteurs

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LA

# CROIX-ROUGE SUISSE

ABONNEMENTS

SUISSE . . . . . 1 an Fr. 2.50  
 ETRANGER . . . . . 1 an Fr. 4.—  
 Le Numéro: 25 Cl.

ANNONCES

SUISSE . . . . . la ligne 30 Cl.  
 ETRANGER . . . . . la ligne 40 Cl.  
 Réclame: 1 Fr. la ligne.

ORGANE OFFICIEL DU COMITÉ CENTRAL  
 de la Croix-Rouge Suisse, de l'Alliance des Samaritains  
 et de la Société Sanitaire Militaire.

—>« Publication Mensuelle »<—

Directeur-Fondateur: D<sup>r</sup> J. BRAUN.

Secrétaire de la Rédaction: D<sup>r</sup> A. PUGNAT.

Rédaction et Administration: Genève, 8, Corratérie

## A nos Lecteurs

Depuis fort longtemps et à intervalles réguliers, chaque réunion des délégués de la Croix-Rouge Suisse voyait se manifester le vœu de la création d'un organe romand. Ce désir, toujours accueilli favorablement, restait pourtant lettre morte, personne ne voulant assumer la responsabilité et le travail que comporte une pareille entreprise. Pour que semblable demande fût faite avec une telle insistance, il fallait sans aucun doute qu'elle répondit à une nécessité. Tandis que les sections de la Suisse allemande ont entre elles des liens de sympathie fortement entretenus par la lecture régulière de la *Rothe Kreuz*, nous voyons les sections romandes rester pour ainsi dire isolées, s'ignorant presque les unes les autres. Après bien des hésitations, fort du bienveillant appui de M. le Médecin en chef de l'Armée, des membres du Comité central de la Croix-Rouge Suisse et du Conseil d'administration de la « *Rothe Kreuz* », nous nous sommes décidé à créer la *Croix-*

*Rouge Suisse*. Notre entreprise est une œuvre personnelle, mais nous ne pourrions remplir notre programme jusqu'au bout, si nous n'avions la certitude que nous trouverons dans chacun de nos lecteurs un collaborateur assidu. Nous faisons un pressant appel aux membres des différentes sections romandes de témoigner leur sympathie à la création nouvelle en nous envoyant des articles, en nous faisant part de leurs remarques et expériences personnelles, dans le domaine des secours volontaires aux blessés, domaine depuis si longtemps exploré et pourtant encore presque inconnu pour beaucoup d'entre nous. Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, nous sommes convaincu que par l'intermédiaire du nouveau journal, la vie et l'intérêt renaîtront dans les sections. Par la lecture de la *Croix-Rouge Suisse*, nous saurons tout ce que font nos camarades romands, nous nous connaissons mieux, l'activité des uns stimulera le zèle des autres et nous aurons ainsi contribué à faire faire un nouveau progrès à l'œuvre si grandiose et si humanitaire de la Croix-Rouge.